



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle Jean-Després de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 1^{er} octobre 2024 à 14 h 01 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Steven Boivin.

Sont absents, messieurs les conseillers Jocelyn Blondin, Marc Bureau et Denis Girouard.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Catherine Leclerc, directrice adjointe de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Vincent Roy, attaché politique, M^e Véronique Denis, greffière ainsi que Stéphan Amyot, directeur, Biens immobiliers, Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Mario St-Pierre, directeur, Finances et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de service d'Aylmer.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

PAROLE DE LA MAIRESSE

PAROLE DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

CM-2024-754 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVEN BOIVIN**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

CM-2024-755 MODIFICATIONS À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE, DÉVELOPPEMENT DURABLE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - SERVICE DE LA PLANIFICATION DES ACTIFS ET DES INVESTISSEMENTS - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - SERVICE DE LA MOBILITÉ - SERVICE DE POLICE - SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

CONSIDÉRANT QUE l'exercice du plan triennal des effectifs a permis de prioriser des besoins afin de créer des postes permanents dans le respect des budgets alloués;

CONSIDÉRANT les grands projets en cours et à venir, notamment le tramway, le quartier général de la police, le point de service du secteur d'Aylmer, le centre multifonctionnel et l'hôpital;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale adjointe, développement durable, le Service des infrastructures et des projets, le Service de la planification des actifs et des investissements, le Service de l'urbanisme et du développement durable, le Service de la mobilité, le Service de police et le Service de l'approvisionnement responsable ont procédé à une analyse de leurs besoins initiaux afin de soutenir ces grands projets et qu'il est nécessaire d'apporter des modifications à la structure organisationnelle de ces services;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de stabiliser la main-d'œuvre en dédiant des ressources humaines supplémentaires en fonction des profils ciblés afin de permettre la réalisation des livrables dans le respect des échéanciers :

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVE MORAN**

ET RÉSOLU QUE pour donner suite à la recommandation du comité exécutif numéro CE-2024-660 du 1^{er} octobre 2024, ce conseil accepte de modifier la structure organisationnelle de la direction générale adjointe, développement durable, du Service des infrastructures et des projets, du Service de la planification des actifs et des investissements, du Service de l'urbanisme et du développement durable, du Service de la mobilité, du Service de police et du Service de l'approvisionnement responsable de la façon suivante :

Direction générale adjointe, développement durable

- Créer un poste dont le titre d'emploi et la classe salariale seront déterminés par le Service des ressources humaines, sous la gouverne du directeur(trice) général(e) adjoint(e), développement durable;

Service des infrastructures et des projets

- Créer deux postes de responsable de projets (postes numéros SIS-PRO-092 et SIS-PRO-093) situés à la classe 6 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Parc immobilier;
- Créer quatre postes de coordonnateur(trice), Infrastructures (postes numéros SIS-PRO-094, SIS-PRO-095, SIS-PRO-096 et SIS-PRO-097) situés à la classe 5 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Parc immobilier;

Service de la planification des actifs et des investissements

- Créer trois postes de coordonnateur(trice), Infrastructures (postes numéros PAI-PRO-031, PAI-PRO-032 et PAI-PRO-033) situés à la classe 5 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Planification des actifs;

Service de l'urbanisme et du développement durable

- Créer un poste de coordonnateur(trice) de projets (poste numéro UDD-PRO-044) situé à la classe 4 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Planification et mise en valeur du territoire;

Service de la mobilité

- Créer un poste de coordonnateur(trice), Planification (poste numéro MOB-PRO-013) situé à la classe 4 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Planification;
- Créer deux postes de coordonnateur(trice), Sécurité et gestion de la mobilité (postes numéros MOB-PRO-014 et MOB-PRO-015) situés à la classe 5 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Sécurité et gestion de la mobilité;

Service de police

- Créer un poste d'inspecteur(trice)-chef(fe) (poste numéro POL-CAD-049) dont le salaire est prévu à l'annexe B de la Politique salariale des cadres de la Ville de Gatineau, sous la gouverne du directeur(trice), Service de police;

Service de l'approvisionnement responsable

- Créer un poste de conseiller(ère), Approvisionnement stratégique (poste numéro SAR-PRO-006) situé à la classe 4 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Approvisionnement stratégique;

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme des services concernés.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

- 877 217,00 \$/an, plus les avantages sociaux financés par le projet de TramGo et/ou le bloc D;
- 365 943,00 \$/an, plus les avantages sociaux financés par le projet du Centre Hospitalier Affilié Universitaire de l'Outaouais (CHAUO) et/ou le bloc D;
- 253 100,00 \$/an, plus les avantages sociaux financés par le Quartier général du SPVG;
- 253 100,00 \$/an, plus les avantages sociaux financés par le centre multifonctionnel de l'ouest;
- 157 907,00 \$/an, plus les avantages sociaux financés à 50 % par le projet du Quartier général du SPVG et 50 % du plan d'effectif des policiers;
- 113 470,00 \$/an, plus les avantages sociaux financés par le plan d'investissement – Volet maintien (PIVM).

Un certificat du trésorier a été émis le 27 septembre 2024.

Adoptée

CM-2024-756

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER STEVEN BOIVIN**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 14 h 02.

Adoptée

STEVEN BOIVIN
Conseiller et président
Conseil municipal

M^c VÉRONIQUE DENIS
Greffière